

Contrôle intégré du parasitisme gastro-intestinal des Petits Ruminants

Enjeux

Le parasitisme gastro-intestinal cause des pertes très importantes aux éleveurs de cabris et moutons au pâturage (de 30 à plus de 50% du potentiel de production). L'usage systématique de médicaments antiparasitaires (anthelminthiques) a sélectionné des populations de parasites résistants à un, puis deux, voire trois types de médicaments. Dans certains cas, il n'existe plus qu'un seul médicament encore efficace, mais pour combien de temps ?

Les travaux de l'INRA Antilles - Guyane

Depuis une vingtaine d'années l'INRA Antilles Guyane étudie différents aspects du parasitisme des ruminants, que ce soit en infestation naturelle au pâturage sur le domaine PTEA (Plateforme Tropicale d'Expérimentation sur l'Animal) de Gardel, en infestation expérimentale sur le site PTEA de Duclos, ou lors d'enquêtes en ferme.

La mise en évidence de l'impact des parasites sur la production et de l'apparition de souches de parasites résistantes aux anthelminthiques ont permis de préciser l'ampleur du phénomène pour les éleveurs de petits ruminants.

Les travaux en cours visent à améliorer notre connaissance des mécanismes de résistance des caprins aux parasites gastro-intestinaux (strongles), dans leurs composantes génétiques, immunologiques, et nutritionnelles. Les effets anthelminthiques des plantes (fourragères ou non) sont évalués. Enfin le parasitisme est pris en compte dans la conception des systèmes de pâturage. L'ensemble de ces travaux aboutit à la proposition d'éléments de contrôle intégré du parasitisme gastro-intestinal des petits ruminants.

Perspectives

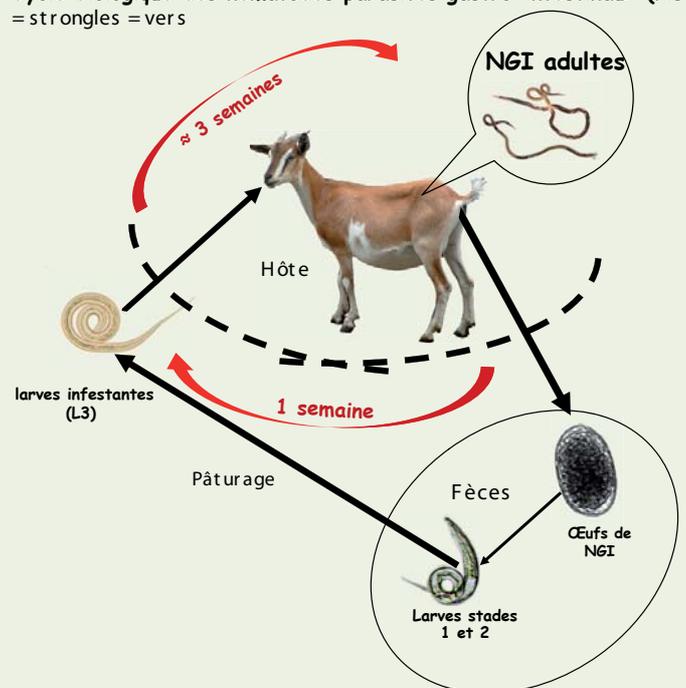
La sélection et la diffusion de souches de parasites résistantes à un ou plusieurs anthelminthiques souligne l'échec inéluctable d'un contrôle basé sur des traitements systématiques, d'autant plus que les perspectives de mise en marché de nouveaux médicaments sont très limitées.

Le développement, voire le maintien des élevages de Petits Ruminants au pâturage passe donc par l'adoption de méthodes de contrôle intégré. Ces méthodes reposent sur les connaissances acquises sur la biologie des parasites et sur les interactions entre hôtes et parasites. Elles combinent des pratiques visant à défavoriser les parasites et à renforcer les défenses des cabris ou des moutons.

Rappels sur la vie des parasites

Les parasites (nématodes gastro-intestinaux, ou vers) adultes vivent dans le tube digestif. Leurs œufs sont rejetés sur le pâturage dans les crottes des cabris (moutons). Ils éclosent et se développent en larve infestante en une semaine, avant de sortir des crottes et de se répandre dans l'herbe, en se déplaçant dans la mince couche d'humidité qui recouvre l'herbe (rosée ou pluie). Les larves infestantes sont avalées en même temps que l'herbe et elles achèvent leur développement en parasites adultes en 3 semaines, pour les deux espèces les plus courantes (*Haemonchus* de la caillette, et *Trichostrongylus* de l'intestin grêle).

Cycle biologique des nématodes parasites gastro-intestinaux (NGI)
= strongles = vers



6 règles pour un contrôle intégré des parasites

Diminuer le risque d'infestation au pâturage

Le niveau de gravité du parasitisme dépend en grande partie du nombre de larves infestantes ingérées chaque jour, donc du nombre de larves présentes dans chaque kg d'herbe consommée.

Des études ont montré qu'aux Antilles, après un pâturage d'une semaine, la population de larves infestantes commence à augmenter, qu'elle est très importante entre 2 et 3 semaines après la sortie des animaux, puis décroît ensuite rapidement. Les larves infestantes meurent sous l'effet combiné des rayons solaires (ultra-violet), de la déshydratation et de l'épuisement de leurs réserves.

👉 *Règle n°1 en pâturage tournant, ne pas pâturer plus d'une semaine au même endroit, laisser repousser l'herbe 4 ou 5 semaines avant de pâturer à nouveau*

Plus le chargement (en cabris ou moutons par ha) est élevé, plus la quantité d'œufs de parasites sur le pâturage, donc plus le nombre de larves infestantes est élevée, et plus les animaux se re-contaminent...

Diminuer le chargement permet de diminuer la contamination du pâturage donc la gravité du parasitisme. Pour diminuer le parasitisme, il est intéressant d'associer aux cabris ou aux moutons une autre espèce comme les bovins, car les parasites sont spécifiques de chaque espèce. Ainsi les parasites des cabris avalés par un bœuf sont éliminés. Un bœuf de 250 kg utilise à peu près la même surface que 8 cabris de 15 kg, ou 6 de 25 kg. Remplacer la moitié des cabris par des bœufs permet de diminuer de 90% le parasitisme des cabris, dans un système de pâturage tournant correct (respectant la Règle n°1) !



👉 *Règle n°2 :*

- Faire pâturer bœufs et cabris ensemble plutôt que séparément
- Au piquet, les faire pâturer en alternance aux mêmes emplacements

Renforcer la résistance aux parasites des cabris et moutons

Dans un troupeau certains animaux peuvent être gravement parasités alors que d'autres sont en bonne santé, bien que leur risque d'infestation soit identique. Les capacités de résistance diffèrent d'un animal à l'autre, et une part de cette résistance est transmissible à la descendance. Les cabris créoles ont bénéficié de plusieurs siècles de sélection naturelle en présence de parasites, ils sont en moyenne plus résistants que la plupart des animaux importés.

👉 *Règle n°3 utiliser comme reproducteur les animaux les plus résistants aux parasites – adhérer au programme de sélection des cabris créoles mis en place par la CABRICOOP et l'INRA – utiliser les races locales mieux adaptées*

Par ailleurs on a pu montrer que des cabris bien nourris résistent sans problème à des infestations parasitaires qui tuent des cabris mal nourris.

👉 *Règle n°4 s'assurer que les animaux sont correctement nourris. Si nécessaire apporter un complément riche en protéines (MAT supérieur ou égal à 16%)*

Préserver l'efficacité des anthelminthiques disponibles

Ce principe est présenté dans la fiche technique «traitements ciblés». Il repose sur 2 règles :

👉 *Règle n°5 ne traiter que les animaux réellement incapables de surmonter leurs parasites*

👉 *Règle n°6 faire pâturer tous les animaux sur les mêmes parcelles, pour qu'ils se re-contaminent avec des parasites sensibles aux anthelminthiques*

